

Me Thomas D'JOURNO
SELARL EKLAR AVOCATS

Avocat Associé au Barreau de MARSEILLE
43/45 rue Breteuil 13006 MARSEILLE
Tél. : 04 13 24 13 64 – i.gadalla@eklar.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE EN UN SEUL LOT

D'UN LOCAL

**Situé à MARSEILLE (13015), 9 Avenue Saint Antoine,
anciennement Route Nationale de la Viste n° 185.**

MISE A PRIX : 80 000,00 €

Visite le jeudi 30 avril 2026 de 9 h à 10 h

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 6 MAI 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle 8, 25 rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

A Marseille (13015), 9 Avenue Saint Antoine et anciennement Route Nationale de la Viste n° 185, formant les lots n°2 et 3 du lotissement alors autorisé par Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône par arrêté n°55.130L, en date du 15 juin 1955, composé de cinq bâtiments en copropriété dénommé A, B, C, D et E cadastré section 907 B n° 86, 88, lieudit 9 Avenue de Saint Antoine, d'une surface de 00 ha 10 a 55 ca.

Lot n° 11 : Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, local commercial,
Avec les 5/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 18/1000èmes des parties communes spéciales au bâtiment A.

Lot n° 12 : Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, un local commercial,
Avec les 118/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 411/1000èmes des parties communes spéciales au bâtiment A.

D'après le procès-verbal de description

Maître Henri-Pierre VERSINI, Commissaire de Justice associé, a établi le 12 mars 2025, le procès-verbal de description au bien aux termes duquel il apparaît que le bien objet de la saisie est situé à MARSEILLE (13015) – 9 Avenue Saint Antoine et anciennement Route nationale, de la Viste n° 185.

Il est à noter que les lots de copropriétés n° 11 et 12 ne forment actuellement qu'une seule et même unité indissociable l'une de l'autre.

Les lieux sont **vides**.

Le certificat de mesurage établi par [REDACTED] stipule une surface de 157,73 m².

Le syndic est sous administration provisoire, en la personne de [REDACTED], Expert judiciaire près la Cour d'Appel d'AIX-EN-PROVENCE (SAS AJ COPRO), situé 99 chemin de l'Argile, 13010 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CREDIT LYONNAIS**, S.A. à conseil d'administration, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro B 954 509 741, ayant son siège social sis 18, rue de la République, 69002 LYON, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat Associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Agissant en vertu :

La copie exécutoire d'un acte de prêt reçu par Maître Roland Alain Marie BOUQUILLARD, Notaire à Limoges, en date du 6 novembre 2019.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.eklar.com> du Cabinet de Me Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE

- Au Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil 13006 MARSEILLE – Tél : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@eklar.com

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE – 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 9 mars 2026

Me Thomas D'JOURNO
Avocat